

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE
2011-2012
Écoles secondaires

1^{er} et 2^e cycles

Mars 2011

1. CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS DE CONTEXTE DE L'ÉCOLE

Dès janvier 2011, l'équipe-école de l'École secondaire Roger-Comtois s'est lancé dans un long travail de réflexion pour renouveler son projet éducatif.

Suite à des activités d'explorations tenues avec les membres du personnel, de parents issus du conseil d'établissement, d'élèves du conseil étudiant et d'élèves d'une école primaire de notre bassin, nous avons recueilli de précieuses informations qui nous ont permis de faire émerger les bases de notre nouveau projet éducatif. Nous avons pris soin de réfléchir aux besoins de l'élève pour faire face à la société et à l'école du 21^e siècle. Un comité formé à même les membres du personnel ont analysé les données recueillies afin de proposer à notre équipe des valeurs et des orientations qui nous animeront au cours des prochaines années.

Le comité du projet éducatif a aussi récolté le fruit du travail effectué en grand groupe au cours du printemps pour faire émerger 7 objectifs inspirés par nos orientations précédemment adoptées par l'ensemble de l'équipe-école. Finalement, le 20 mai 2011, notre équipe a adopté son Plan de réussite 2011-2012. Nous avons démarré des chantiers de travail qui nous permettront de forer davantage certains aspects reliés à la réussite des jeunes et aux besoins de notre école.

L'École secondaire Roger-Comtois est située dans l'arrondissement de la Haute St-Charles. Le territoire desservi comprend les secteurs des anciennes villes suivantes, en tout ou en partie : St-Émile, Val-Bélair (en partie pour la 4^e et 5^e secondaire), Loretteville, Québec, Shannon, Courcellette, St-Gabriel-de-Valcartier et Wendake. Le milieu socio-économique est considéré plutôt favorisé.

Actuellement, nous constatons que près de 40 % de notre clientèle est inscrite à l'un ou l'autre de nos programmes particuliers (IntégraTIC et Programme d'éducation internationale).

2. MODALITÉS DE LA CONTRIBUTION DE L'ÉCOLE

2.1 Résultats scolaires

En lien avec les buts 1 et 2 de la convention de partenariat, favoriser la persévérance et la réussite scolaire.

Objectif : Viser l'acquisition des compétences dans les matières obligatoires à la sanction suivantes :

- Français 5^e secondaire
- Anglais 5^e secondaire
- Mathématique 4^e secondaire
- Science et technologie 4^e secondaire
- Histoire et éducation à la citoyenneté 4^e secondaire

Résultat attendu : Une augmentation des résultats scolaires.

Indicateurs-clés : Pourcentage d'élèves ayant atteint ou dépassé les exigences minimales (60 % et plus) au bilan de juin des matières obligatoires de sanction pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.

RÉSULTATS DES ÉLÈVES

MATIÈRES	Jun 2010	Jun 2011	2011-2012	
	Résultat	Résultat	Prévision	Résultat
Français – Écriture 5 ^e secondaire	81.77 %		82.5 %	
Français – Lecture 5 ^e secondaire	82.89 %		83.5 %	
Anglais 5 ^e secondaire	83.63 %		84 %	
Mathématique 4^e secondaire (CST – TS – SM)				
Mathématique	68.54 %		69 %	
Mathématique séquence technico-sciences	71.43 %		72 %	
Science et technologie 4^e secondaire (Application technologique et scientifique)				
	83.51 %		84 %	
	75.43 %		76 %	
Histoire et éducation à la citoyenneté 4^e secondaire				
	74.56 %		75 %	

2. **MODALITÉS DE LA CONTRIBUTION DE L'ÉCOLE** (suite)

2.1.1 Mesures à mettre en place pour l'année scolaire 2011-2012 :

Matière / niveau	Moyens (activités)	Responsable (s)	Échéancier
Français	Les moyens associés à l'objectif 1 du Plan de réussite 2011-2012 <ul style="list-style-type: none"> • L'élève et tous les intervenants de l'école améliorent leur maîtrise de la langue française 	La direction Les enseignants de français Tous les intervenants	Tout au long de l'année
Toutes les matières	Les moyens associés aux objectifs 2 et 4 du Plan de réussite 2011-2012 <ul style="list-style-type: none"> • L'élève, au centre de ses apprentissages, utilise les ressources disponibles pour améliorer sa réussite • L'élève reçoit des services éducatifs variés et de qualité répondant à la réalité du 21^e siècle 	La direction Tous les enseignants Tous les intervenants	Tout au long de l'année

2. **MODALITÉS DE LA CONTRIBUTION DE L'ÉCOLE**

2.2 **Diplomation et décrochage**

En lien avec le but 1 de la convention de partenariat, favoriser la persévérance et la réussite scolaires.

Objectif 1 : Diminuer le taux de décrochage des élèves à la fin du 1^{er} cycle du secondaire, en 3^e secondaire et en 5^e secondaire.

Objectif 2 : Augmenter le taux de diplomation à la fin de la 5^e secondaire.

Indicateurs-clés : Nombre d'élèves ayant quitté sans DES.
Pourcentage d'élèves sortis avec diplôme en 5^e secondaire.

PERSÉVÉRANCE - Nombre de décrocheurs				
	Jun 2010	Jun 2011	2011-2012	
	Résultat	Résultat	Prévision	Résultat
1 ^{er} cycle			2 élèves de moins (0,5%)	
3 ^e secondaire			2 élèves de moins (0,5%)	
5 ^e secondaire			4 élèves de moins (1%)	

	ANNÉE 2010-2011	
	Formation professionnelle	Éducation des adultes
Élèves transférés vers un autre secteur		

TAUX DE DIPLOMATION				
	Jun 2010	Jun 2011	2011-2012	
	Résultat	Résultat	Prévision	Résultat
5 ^e secondaire			+ 1 %	

2. **MODALITÉS DE LA CONTRIBUTION DE L'ÉCOLE** (suite)

2.2.1 Mesures à mettre en place pour 2011-2012:

PERSÉVÉRANCE Clientèle cible	Moyens (activités)	Responsable(s)	Échéancier
Élèves de la classe PersévaTIC	<p>Les moyens associés aux objectifs 3 et 5 du Plan de réussite 2011-2012</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève utilise les moyens mis en place pour favoriser sa persévérance scolaire • L'élève développe des comportements et attitudes d'un apprenant responsable 	<p>La direction Enseignants de la classe PersévaTIC Tous les intervenants Tous les élèves</p>	Tout au long de l'année
DIPLOMATION Clientèle cible	Moyens (activités)	Responsable(s)	Échéancier
Les élèves du 2 ^e cycle du secondaire	<p>Les moyens associés aux objectifs 2, 3, 4 et 5 du Plan de réussite 2011-2012</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève, au centre de ses apprentissages, utilise les ressources disponibles pour améliorer sa réussite • L'élève utilise les moyens mis en place pour favoriser sa persévérance scolaire • L'élève reçoit des services éducatifs variés et de qualité répondant à la réalité du 21^e siècle • L'élève développe des comportements et attitudes d'un apprenant responsable 	<p>La direction Les enseignants Les intervenants des services complémentaires</p>	Tout au long de l'année

2. **MODALITÉS DE LA CONTRIBUTION DE L'ÉCOLE** (suite)

2.3 **Environnement sain et sécuritaire**

En lien avec le but 4 de la convention de partenariat, procurer à l'école un environnement propice aux apprentissages et un milieu de vie sain et sécuritaire.

Objectif 1 : Produire un état des lieux.

Objectif 2 : Élaborer un plan d'action.

Résultat attendu : Un environnement sain et sécuritaire.

Indicateurs-clés (préciser les indicateurs retenus par l'école) :

Au cours de l'automne 2011, nous sonderons les élèves sur leurs perceptions face à notre école en ce qui a trait à l'environnement sain et sécuritaire. Les données recueillies serviront de base pour comparer l'évolution de notre milieu au regard de ce sujet.

2.3.1

ÉTAT DES LIEUX	
Forces	Défis
Règles de vie claires Protocole pour contrer l'intimidation Tous les intervenants oeuvrent à favoriser le respect d'un environnement humain et physique sain et sécuritaire	Préciser les modalités d'applications de nos règles de vie afin que les parents et les élèves les connaissent et les comprennent davantage

2. **MODALITÉS DE LA CONTRIBUTION DE L'ÉCOLE** (suite)

2.3.2 Mesures à mettre en place pour 2011-2012 dans le cadre du plan d'action local :

Objet / clientèle cible	Moyens (activités)	Responsable (s)	Échéancier
	<ul style="list-style-type: none">• Actualiser notre protocole pour contrer l'intimidation• Sonder les élèves sur leurs perceptions face à un environnement humain et physique sain et sécuritaire• Informer les élèves et leurs parents sur les modalités d'applications de nos règles de vie	La direction Tous les enseignants Tous les intervenants Les élèves	Tout au long de l'année

3. RESSOURCES ALLOUÉES PAR LA COMMISSION SCOLAIRE

Effectif enseignant

- **Nombre d'élèves au total :** Au régulier : 1790 En adaptation scolaire : 14
Nombre de groupes en adaptation scolaire : 2
- **Nombre d'enseignants (en ETP):** 100
- **Nombre d'enseignants ressources (en périodes et enseignants) :** 8 enseignants pour 82 périodes

Effectif services complémentaires

(temps alloué et nombre de personnes)

- **Techniciens en éducation spécialisée (au régulier) :** 2 personnes à 5 jours / semaine
- **Psychologues :** 1 personne à 3 jours / semaine
- **Psychoéducateurs :** 1 personne à 2 jours / semaine
- **Techniciens en loisirs :** 1 personne à 5 jours / semaine
- **Conseillers d'orientation :** 2 personnes à 5 jours / semaine + 85 jours de surcroît
- **AVSEC :** 1 personne à 5 jours / semaine
- **Surveillants-éducateurs :** 4 personnes à 5 jours / semaine
- **Travailleur social** 1 personne à 5 jours / semaine
- **Éducateur pour les élèves de 2^e sec.** 1 personne à 5 jours /semaine

4. MESURES DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT

- Supervision de l'équipe de la Direction générale.
- Accompagnement du personnel cadre des Services éducatifs des jeunes.
- Services de conseillers pédagogiques matières (12) et de conseillers en adaptation scolaire (6).
- Conseillers pédagogiques rattachés à la SIAA et aux approches *Famille, école, communauté* (1).
- Ressources régionales en déficience intellectuelle et auditive (4).
- LUMIX pour l'accès aux données et aux indicateurs.
- Ressources externes autres (préciser) : _____

5. MÉCANISMES DE SUIVI ET DE REDDITION DE COMPTE

Suivi

Afin de s'assurer de la progression des résultats et de voir à l'atteinte des objectifs, la direction d'école met en place des mesures de suivi. À titre d'exemples :

- Analyse des résultats des élèves à la fin de chaque étape;
- Analyse des résultats des examens commission et ministériels;
- Rencontre d'étape avec les équipes matière ou niveau;
- Suivi de la progression des élèves à risque d'échec à l'intérieur de l'année;
- Répartition des interventions au sein des équipes niveau;
- Etc.

Reddition de compte

La direction de l'école met en place des mesures permettant la reddition de compte de son plan de réussite et de la convention de gestion et de réussite éducative. À titre d'exemples :

- Mise à jour annuelle des indicateurs;
- Commentaires sur l'état de situation en fin de réalisation de la convention de gestion et de réussite (annuelle);
- Publication dans le rapport annuel de l'établissement des résultats atteints;
- Transmission à la direction générale des résultats atteints;
- Etc.

6. SITUATION FINANCIÈRE DE L'ÉCOLE

La loi prévoit (art. 96.24) qu'à la fin de chaque exercice financier, les surplus de l'école, le cas échéant, appartiennent à la Commission scolaire à moins que ce soit convenu différemment dans la présente convention.

- Surplus ou déficit au 30 juin 2010 : 344 190 \$

- Subventions accordées annuellement et non transférables d'un exercice financier à l'autre :
 - Aide alimentaire (30040) : 0 \$
 - SIAA (30061) : 0 \$
 - Mesure 1 à 7 : 59 668 \$
 - Libération d'enseignants pour les plans d'intervention (30059) : 4 246 \$
 - Exploration professionnelle (30282) : 2 430 \$

- Utilisation du surplus libre de l'établissement à concurrence de 10 % du surplus de juin 2010 : 34 419 \$

7. **DURÉE DE L'ENTENTE**

La présente entente est en vigueur pour l'année scolaire 2011-2012 et elle est d'une durée d'un (1) an.

8. **APPROBATION**

La direction de l'établissement confirme que le personnel de l'école a été consulté sur la présente convention de gestion et de réussite éducative.

Le conseil d'établissement a approuvé la présente convention de gestion et de réussite éducative à sa réunion du 6 juin 2011

9. **SIGNATURES**

La commission scolaire et la direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction d'établissement

Directrice générale

Date

Date